

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC612

présenté par
Mme Charvier, rapporteure

ARTICLE 6

À la fin de la dernière phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« lui »,

les mots :

« cet État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.